

France

professeur Pasteur Vallery-Radot, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, *président honoraire de la Croix-Rouge française*; comte Clauzel, ambassadeur de France, *vice-président de la Croix-Rouge française* ;

M. A. Roussellier, conseiller d'Etat, *vice-président de la Croix-Rouge française* ;

M. R. Mérillon, ministre plénipotentiaire, *secrétaire* ; comte de Peretti de la Rocca, ambassadeur de France ; général Verdier, *délégué de la Croix-Rouge française à Vichy*.

Le docteur Bazy a tenu à rendre hommage au professeur Pasteur Vallery-Radot qui avait bien voulu accepter la présidence de la Croix-Rouge française pendant la période difficile de formation, et qui a dû donner sa démission en raison des nombreuses obligations qui lui incombent à l'Académie de médecine, à la Faculté de médecine, à la présidence du Conseil d'administration de l'Institut Pasteur et à son service d'hôpital¹.

Le professeur Pasteur Vallery-Radot a bien voulu accepter le titre de président honoraire de la Croix-Rouge française, tout en restant membre du Conseil d'administration de la Société.

Hongrie

Hôpital de Győr pour les Polonais réfugiés en Hongrie.

M^{me} E. Bors-Takács a fait parvenir au Comité international un rapport sur l'action de secours de la Croix-

¹ Voir ci-dessus, p. 247.

Hongrie

Rouge hongroise en faveur des Polonais réfugiés ; ce document est venu s'ajouter à ceux dont le « Bulletin international » avait donné des extraits ¹.

A la suggestion de la Croix-Rouge, le Gouvernement hongrois a créé un hôpital purement polonais, où les réfugiés polonais malades sont soignés par des médecins et des infirmières de leur pays.

Construit et équipé par le Gouvernement et la Croix-Rouge, qui reçurent des dons de la Croix-Rouge américaine et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, l'établissement de Győr a reçu, du 1^{er} mai au 29 novembre 1940 : 759 malades, enregistré 23.130 journées d'hospitalisation, procédé à 234 examens et traitements radiologiques ; 495 malades avaient guéri à la fin de cette période, et l'on avait eu à déplorer 4 décès.

Inde

Fonds de l'Impératrice Shôken.

La Commission paritaire chargée de la distribution des revenus du Fonds de l'impératrice Shôken, réunie à Genève le 20 février 1940, décida de remettre 2.000 francs suisses à la Croix-Rouge de l'Inde « pour l'établissement d'un service de transfusion sanguine. » ²

Dans sa séance du 7 novembre 1940, le Comité de la Croix-Rouge de l'Inde a décidé de répartir cette somme entre trois des branches provinciales de la Société en les chargeant d'organiser, chacun dans sa province, un service de transfusion sanguine ³.

¹ Dans les numéros de mai 1940, p. 432 et suivantes, et de décembre, p. 1023 et suivantes, il a été rendu compte de l'action de secours de la Croix-Rouge hongroise en faveur des Polonais réfugiés en Hongrie.

² Voir *Bulletin international*, avril 1940, p. 336.

³ Lettre de la Croix-Rouge de l'Inde, datée du 16 novembre 1940.